

a traité des *Sociétés bibliques et de leur objet*. Il a parlé d'abord de la société biblique établie à Londres par les protestants au commencement de ce siècle, et de laquelle dépendent d'autres sociétés partielles établies dans divers pays. Le but de cette société était d'imprimer la sainte Bible dans tous les idiomes vulgaires, pour la vendre à vil prix ou la donner gratuitement, et la répandre ainsi dans toutes les parties du monde, afin d'en faciliter la connaissance et la lecture. Il s'est attaché ensuite à prouver que cette institution, loin d'être inoffensive, et d'avoir pour motif l'amour de la vérité, comme il pourrait le sembler à la première vue, n'est autre chose qu'une espèce de mission destinée à faire des prosélytes à l'anglicanisme, une conspiration nouvelle contre l'Eglise Romaine. Le soin que l'on a de reproduire de préférence les versions protestantes, de dépouiller les traductions catholiques des préfaces, commentaires, de retrancher tous les livres deutérocanoniques, du moins ceux de l'Ancien Testament, et de travestir malicieusement certains passages, tout cela, joint aux relations mêmes émanées de divers membres de la société, a fourni à l'auteur les plus forts témoignages pour faire clairement connaître l'esprit qui anime ces sociétés bibliques, et mettre à nu leur but pervers caché sous le manteau de l'hypocrisie dont elles ont l'attention de se couvrir. Il a montré encore combien les souverains Pontifes ont agi sagement en s'empressant de condamner la nouvelle entreprise, et de défendre à tout le monde la lecture de ces bibles, imprimées par la société. Les catholiques sensés, n'ont pas eu moins de raison de faire entendre un cri d'indignation et d'horreur à la vue des déplorables outrages infligés au Livre inspiré, par les ennemis du catholicisme. Pour réfuter les vaines déclamations des protestants, M. Marchetti a fait intervenir l'autorité de Benoît XIV, de Pie VI et de Pie VII, qui prouve que l'Eglise Catholique n'a jamais prohibé les versions de la Bible en langue vulgaire, pourvu qu'elles soient approuvées par l'autorité ecclésiastique et rendues conformes à l'original : il n'existe au sujet de la lecture de ces versions approuvées, aucune loi qui la défende. Il a pris de là occasion d'exhorter avec chaleur les catholiques à étudier sans relâche le saint Livre, mais selon l'esprit de l'Eglise et avec cette sage méthode que St. Jérôme traçait à Læta, pour la diriger dans l'éducation de sa fille.

**MILLERISME.**—Le 14 février dernier, selon les milléristes, les saints et les enfants au-dessous de 12 ans devaient monter au ciel, en corps et en âme. Mais, le 15 au matin, ces pauvres dupes du bonhomme Miller restèrent bien étonnées de se retrouver dans ce misérable monde, au lieu d'être au milieu des anges de l'autre ; et de voir autour d'eux leurs enfants tous joyeux de pouvoir encore déjeuner à la table paternelle. Les milléristes devaient nécessairement se croire tous damnés. Mais, voici comment ils expliquent ce fait : ils disent que les âmes des saints et des enfants se sont envolées vers le ciel et que l'enveloppe grossière, qu'on appelle le corps, est restée sur la terre ; sans doute pour recevoir le châtement de ses péchés. De sorte, qu'à présent tous les milléristes sont des corps sans âme. Jolie idée. Un d'eux, voulant absolument que son corps suivit son âme, puisque auparavant l'âme suivait le corps, monta à la cime d'un arbre et se lança vers les cieux. Mais, hélas ! il retomba sur la terre et se cassa le cou. Il est mort de cet accident. Nous vivons dans le siècle des lumières !

*Artisan.*

## NOUVELLES POLITIQUES.

### CANADA.

**Le nouveau Gouverneur.**—Sir Charles Metcalfe est probablement à Boston à l'heure qu'il est ; un des Aides-de-Camp de Son Excellence, Sir Charles Bagot, l'Hon. T. G. Cholmondely, a été envoyé au devant de Son Successeur, à Boston, le 17 du courant, pour l'accompagner de là à Kingston.

Personne ne fait des vœux plus ardents que nous pour que le successeur de Sir Charles Bagot continue l'œuvre commencée de la régénération politique du pays. Si Sir Charles Metcalfe repose dans les membres libéraux de son cabinet la même confiance dont son prédécesseur a tant eu à s'approprier, tout est loin d'être désespéré assurément pour l'avenir politique du pays. Il ne fallait à Sir Charles Metcalfe que quelque latitude de volonté administrative quant à l'amnistie et au siège du gouvernement pour lui concilier de suite toute la confiance que le peuple du pays s'est plu à accorder à Sir Charles Bagot, aussitôt qu'il eut montré à l'origine française, c'est à dire à la masse du peuple, ses intentions de lui donner sa part dans l'administration des affaires canadiennes. Cependant les antécédents de Sir Charles Metcalfe, l'attachement que la Jamaïque a conservé pour lui, sa générosité vis à vis de cette île à laquelle il fit pré-céder de tous ses salaires comme Gouverneur, ses mesures libérales et conciliatrices dans son administration, l'indépendance de sa fortune et de son caractère, doivent nous porter à croire que le Canada comme la Jamaïque finira par lui élever aussi une statue équestre en reconnaissance de ses bienfaits.

*Aurore.*

—Hier, les Irlandais, travailleurs au Canal de Lachine au nombre de plusieurs centaines, passèrent processionnellement deux à deux et ayant un fiacre en tête, dans la rue Notre-Dame. Un instant après ils revinrent sur leurs pas et s'assemblèrent autour de la Banque de Montréal où d'eux d'entre eux entrèrent parler à Benj. Holmes Ecuyer, Caissier de cette Banque. Nous n'avons pu savoir au juste l'objet de tout ce mariage, mais nous avons cru deviner que de pareilles démarches étaient liées à l'obtention de leurs salaires et à la solde de leurs gages.

Nous avons à peine écrit les lignes qui précèdent que nous avons appris que les Irlandais de Lachine ayant de nouveaux sujets de mécontentement

quant au prix qu'ils recevaient pour prévenir des accusations de vouloir encore en revenir à des fusillades entre eux, comme il paraît qu'on s'appropriait à en faire contre eux, crurent plus prudent d'abandonner leurs travaux et de venir chercher un refuge à la ville. La preuve donc que ces pauvres gens n'ont pas la moindre intention de faire autre chose que de gagner raisonnablement leur vie et qu'on les a poussés satanicquement aux excès qui ont exposé la tête de quelques uns d'eux à périr ignominieusement sur l'échafaud, c'est la sage extrémité à laquelle ils en sont venus cette fois-ci. Ces pauvres gens ne trouveront-ils pas justice quelque part ? la chose est à souhaiter par tous les amis de la paix et de la justice.

*Idem.*

**La Lorgnette.**—Nous venons de recevoir deux numéros de cette petite feuille. La *Lorgnette* ne nous paraît faite que pour l'encouragement du théâtre, et quoique nous ne soyons pas un bien sévère moraliste sur ce sujet, nous devons dire cependant que nous regrettons de voir une feuille périodique spécialement dédiée au théâtre et à l'encouragement des spectacles en Amérique. C'est le plus sûr moyen d'énervier les âmes, de corrompre les cœurs et de gâter les mœurs ; ce n'est pas une question nouvelle. Qu'on tolère ce qu'on ne peut empêcher, nous sommes de cet avis, mais qu'on s'ingénie à propager un mal nécessaire, à le ramifier partout, voilà ce que comme Journaliste moral nous devons condamner. Cela ne nous empêche pas d'avoir bien du plaisir à lire la *Lorgnette* qui a de l'esprit et de l'agrément.

*Idem.*

**Réfléchissez.**—Dans quelles sombres réflexions l'ont jeté quelques unes de celles qu'on voyait ces jours derniers dans l'*Aurore* relatives à l'espèce d'ouvrages de littérature et de romans que lit trop communément notre jeunesse. L'Editeur qui raisonnait d'après des règles d'analogie pourrait, ce semble, s'appuyer sur des faits d'une exacte ressemblance. Quel homme attentif à ce qui se passe journellement sous ses yeux pourrait ne pas se rappeler le sort d'une douzaine de jeunes gens qui par des talents naturels d'un ordre supérieur, une éducation soignée, d'excellentes études, devaient donner les plus belles espérances, et que la mort a moissonnés dans le cours des quinze ou vingt dernières années ?

Chacun d'eux pouvait briller dans sa profession, s'il avait contracté l'habitude du travail, acquérir une honnête aisance en même temps qu'il aurait rendu d'éminents services s'il avait suivi les règles d'une sage économie ; j'aurais longuement d'une santé florissante s'il avait su se mettre en garde contre ces goûts de dissipation source trop souvent féconde d'excès qui dévorent l'existence et la terminent d'une manière précocée autant que malheureuse.

L'auteur ne prétend pas dans ce moment faire un sermon de morale, il n'a pas mission de sonder le fond des consciences : il peut se permettre au moins d'envisager cette conduite sous le rapport des intérêts matériels de la société politique aussi bien que de ceux d'individus qui sont pris que d'enfoncer des talents dont leur patrie pourrait tirer comme eux-mêmes d'inappréciables avantages.

(*Communiqué.*)

*Idem.*

### FRANCE.

—Un journal annonçait récemment une nouvelle commande de statues allégoriques, faite à nous ne savons quel sculpteur. Déjà les hautes inspirations qui président à la Direction des Beaux-Arts avaient imaginé de tailler en marbre l'*Etude* et la *Philosophie*, destinées à la bibliothèque de la chambre des pairs ; plus anciennement on a dressé dans le Jardin des Plantes la figure de la *Botanique* et celle de la *Géologie* ; nous avons quelque part, dans Paris, une statue de la *Nature*, sur un piédestal orné de têtes d'animaux, parmi lesquelles se voit la face humaine... Il paraît qu'aux *Beaux-Arts*, lorsque l'on a trouvé une idée, on n'y renonce pas si vite ! Mais pourquoi y renoncer en effet ? Cette idée n'est-elle pas charmante et féconde ? En rien de temps elle a donné l'*Etude*, la *Géologie*, la *Botanique*, la *Nature*, la *Philosophie*, etc. ; ne peut-elle pas produire beaucoup encore ? Ce qui s'applique avec un égal succès à la chambre des pairs et au Jardin des Plantes, à quoi ne l'appliquera-t-on pas ? Voyez si c'est commode. Faut-il des ornemens pour l'Académie des Sciences ? que l'on taille en marbre les figures allégoriques des gaz simples et composés ; que l'on coule en bronze celle de l'hydrodynamique. En faut-il pour le cabinet d'histoire naturelle ? Aussitôt soient de la pierre, l'Entomologie, la Métallurgie, la Conchyliologie, etc., etc. Vous trouverez à l'infini, selon le besoin, dans cette mine profonde, pour l'Hôtel-de-Ville, la statue de l'Ordre Public, et celle du Système décimal, et celle de l'Alignement qui est de circonstance ; pour l'Académie Française, la statue de la *Prose*, celle du *Vocabulaire*, cinq statues pour les cinq voyelles, dix statues pour les dix parties du discours, sans compter tout ce que l'on pourra fabriquer de statuette, de buste, de médaillon, de bas-reliefs, en l'honneur des synonymes, de la rime, de la raison, de la médiocrité, du génie, de la cacophonie, de la cacochymie, sans compter la statue du singulier, sans compter celle du pluriel. Si vous étiez statuaire, cher lecteur, et que vous eussiez le choix entre la statue du pluriel et celle de la philosophie, laquelle entreprendriez-vous ?

Vraiment, nous comprenons que la direction des Beaux-Arts tienne à son idée ; nous ne pouvons nous en détacher nous-même : je vois d'ici une armée d'artistes travaillant, celui-ci à la statue du *Que retranché*, pour les classes de sixième, cet autre à la statue de la *Economie*, pour la chambre des députés (mais la chambre peut-être voudra économiser la statue), un troisième à la figure curieuse de la *Véracité*, pour être mise à la porte des journaux officiels. Ne viendra-t-il en esprit à personne de commander la statue du *Bon sens* ?

Grâce à cette idée qu'on ne peut trop admirer, il n'y a plus à craindre aucune indigence d'imagination : nous aurons toujours quelque chose d'oppor-